

Situation de l'usine SNEM à Montreuil : le dialogue doit continuer

Ce matin à Montreuil, des riverains rassemblés devant l'usine SNEM ont été évacués, à la demande de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, par la Police Nationale.

Les conditions et le déroulement de cette évacuation sont aujourd'hui mis en cause par les manifestants.

A la lumière des faits qui lui ont été rapportés, la Ville de Montreuil souhaite que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette évacuation au cours de laquelle deux interpellations ont eu lieu.

Dans un souci d'apaisement et afin de permettre au dialogue de continuer dans un cadre satisfaisant de sérénité, Patrice Bessac, le Maire de Montreuil, a fait connaître son souhait d'une libération immédiate des gardés à vue et sa volonté que l'ensemble des poursuites engagées soient abandonnées.

Il rappelle qu' « aucune situation ne peut se régler dans la violence » et appelle « au calme et au dialogue. »

Dans cet esprit, **une délégation du collectif des riverains de la SNEM a de nouveau été reçue ce jour par le Maire de Montreuil et les élus en charge du dossier.**

Si les dernières études menées par le Laboratoire Central de la Préfecture de Police pour s'assurer du respect des normes sanitaires pour les riverains, écartent tout danger pour la population du quartier, en particulier les enfants scolarisés dans les écoles situées à proximité, **de fortes inquiétudes demeurent sur les conditions de travail des salariés au sein de l'usine et l'impact sur leur santé.**

C'est pour répondre à ces questions que le Maire de Montreuil tente d'établir un contact avec **le patron de l'entreprise dont le silence depuis des mois est inadmissible.**

Lors de la rencontre du mercredi 27 septembre avec la délégation de riverains, la Municipalité s'est engagée à :

- **Réitérer la demande aux services de l'État d'organiser rapidement une table ronde** avec l'ensemble des parties prenantes ;
- **Exiger une totale transparence en demandant la mise à disposition publique de l'intégralité des études réalisées** depuis 2007 ;
- **Créer un collectif de travail** entre les élus, les services de la Ville et les riverains du quartier avec la nomination **d'une autorité scientifique indépendante** ;
- **Demander la mise en conformité de l'usine dans les plus brefs délais, condition indispensable à la non-suspension des activités de l'usine** ;
- **Obtenir de l'inspection du travail des éléments du plan d'actions demandé pour l'entreprise et de la médecine du travail un suivi médical renforcé pour les salariés dans les plus brefs délais, afin de garantir leur santé et leur sécurité.**

Les faits survenus ce matin à Montreuil confirment la pertinence des demandes déjà émises par la Ville le 13 septembre dernier, dans la continuité de sa volonté initiale de lever tout doute sur l'impact sanitaire et environnemental de l'activité de l'usine et dans un souci de dialogue et de transparence totale vis à vis des riverains et des salariés de l'usine, à savoir :

- **Demande aux dirigeants de la SNEM d'accélérer la mise en conformité du site** afin de mettre un terme, dans les plus brefs délais, aux « *non-conformités relevées par la visite d'inspection -des services de l'État- du 11 juillet* » ;
- **Demande aux services de l'État d'organiser, ainsi qu'ils s'y étaient engagés, une nouvelle réunion d'information** pour exposer à tous, les conclusions des nouvelles études réalisées et des mesures déjà prises ;
- **Mise en ligne sur son site Internet, d'un espace, où les Montreuillois peuvent retrouver l'intégralité des rapports des études** effectuées par la Ville de Montreuil et la Préfecture de Seine-Saint-Denis.

La Municipalité rappelle que dès qu'elle a été saisie par les riverains au mois de juin dernier, elle s'est fortement mobilisée pour faire établir toute la lumière sur la réalité de la situation :

Au mois de juin 2017, interpellé par les riverains lors d'une visite de quartier, sur les éventuels liens entre un cas de leucémie et l'activité de l'usine SNEM, le Maire de Montreuil a immédiatement saisi le Préfet de la Seine-Saint-Denis, seule autorité compétente pour décider des mesures de précaution à prendre dans le cadre d'une ICPE. Il a alors demandé que soit diligentée auprès de l'ARS une étude épidémiologique afin « *d'analyser la possibilité d'un lien de causalité entre ces cas de leucémie et le fonctionnement de cette ICPE* ».

Cette demande du Maire a été entendue par le Préfet de Seine-Saint-Denis et les résultats des campagnes de mesures ont d'ores et déjà été rendus publics. Cette enquête épidémiologique diligentée par la Cellule d'Intervention de Santé publique France en lien avec l'Agence Régionale de Santé va prochainement livrer ses résultats.

Durant l'été, plusieurs rencontres ont été organisées, notamment celle du 31 août réunissant la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, les élus de la ville de Montreuil, les services de la Ville et de l'État afin que soient restituées aux riverains et parents d'élèves des écoles concernées les conclusions des premières études menées dans les écoles et à l'intérieur de l'usine.

Enfin, à plusieurs reprises, les élus se sont rendus dans le quartier pour maintenir un dialogue avec les riverains, les parents d'élèves et les salariés de l'usine.

La ville de Montreuil rappelle que ces actions menées conjointement par les services de l'État et ceux de la Ville de Montreuil ont été dictées par un seul et même objectif, préserver et garantir la santé des enfants, des riverains et des salariés de l'usine.

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr